

Intitulé de l'action : Consultation avancée de gériatrie (avec sensibilisation à la psychogériatrie) dans les maisons médicales pour favoriser l'adressage par les médecins traitants

Coordonnateur de l'action (personne ou institution) : Pr Puisieux - CHU Lille

Constat du diagnostic	Recours tardifs à l'avis gériatrique Réticence des personnes âgées à se rendre en consultation dans un hôpital gériatrique Parcours de soins initiés tardivement Difficulté à l'orientation de situations complexes
Objectif opérationnel	Créer une proximité entre la médecine de ville et la filière gériatrique hospitalière Favoriser l'échange de bonnes pratiques Faciliter le recours aux expertises gériatrique et psychogériatrique
Détails de l'action	Au titre d'une action expérimentale de 2 ans, un temps d'assistant post-internat sera reparti à mi-temps entre la filière gériatrique du CHU de Lille et à mi-temps dans deux maisons médicales. Au sein de la maison médicale l'assistant : -participera aux réunions de concertation pluri-professionnelles -réalisera des consultations de gériatrie. Ces consultations seront sollicitées par les médecins généralistes et les IDE de la maison médicale. Elles donneront lieu à un courrier en retour. En cas de besoin, la consultation pourra être réalisée à domicile, via le RSG Lille Agglo.
Identification des partenaires	Au niveau Institutionnel : ARS, Faculté de médecine H Warembourg, CHU de Lille Au niveau opérationnel : Filière gériatrique du CHU, Maison médicale de Lille Sud, Maison médicale de Watrelos, RSG Lille Agglo
Modalités de réalisation	Réponse à un appel d'offre pour la création d'un poste d'assistant post-internat. En mai 2019, le poste d'assistant partagé avec la ville a été retenu (prise de fonction début novembre 2019) Rémunération assurée par le ministère (assistant CHU)
Calendrier prévisionnel	Novembre 2019 - Novembre 2021
Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action	Rendu d'activité des consultations et visites Questionnaires de satisfaction aux professionnels des maisons médicales, aux usagers et familles
Points de vigilance et bonnes pratiques à promouvoir	Bonne information auprès des professionnels de la maison médicale pour la bonne sollicitation de la ressource Travailler au support retourné aux professionnels demandeurs pour que le bilan soit utile au patient S'assurer de la venue des usagers à la consultation (lien avec le secrétariat de la maison médicale) Anticiper les supports d'évaluation Etude préalable des expériences similaires au niveau national